think design, ergonomy and technology

MONITEUR EV

Manuel Utilisateur

FÉLICITATIONS !

Vous venez d'acquérir un produit Ipure®.
Ce moniteur de la série EV est spécialement conçu pour les applications professionnelles produisant une haute qualité d'image en usage intensif.
Avant de mettre en marche votre appareil, lisez attentivement le manuel d'instructions et conservez-le précieusement.
Merci d'avoir choisi un moniteur TFT-LCD d'Ipure®.

I - CONTENU DE L'EMBALLAGE

MONITEUR TFT-LCD

MANUEL

CABLE D'ALIMENTATION

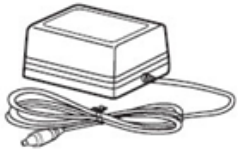
ADAPTATEUR SECTEUR

CABLE VGA

CABLE AUDIO

NOTE SUR LA RÉSERVATION DES DROITS (COPYRIGHT) ET LES MARQUES DÉPOSÉES.

Aucune partie de ce document ne doit être copiée, photocopiée, reproduite ou traduite sans le consentement express de Ipure®.
Ipure® se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques des matériels décrits dans cette brochure sans aucune obligation de communication à quiconque sur ces changements ou révisions.

Ipure®, et le logo « Ipure® », ainsi que les autres noms de produits ou marques et logos présents dans cette brochure, sont des marques commerciales ou marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Tous droits réservés.

ÉLIMINATION CORRECTE DE CE MATÉRIEL

Directive 2002/96/CE du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE).
Ce logo apposé sur le matériel ou sur sa documentation, indique qu'il ne doit pas, en fin de vie, être éliminé avec les autres déchets ménagers.
Pour éviter une possible nuisance à l'environnement ou à la santé humaine liée à une élimination non contrôlée de ce type de déchet, séparez ce produit des autres types de déchets ménagers et organisez-vous de façon responsable afin que celui-ci puisse être recyclé et que les matériaux qui le composent puissent être réutilisés.
Lors de l'élimination, les utilisateurs devront contacter la personne qui leur a vendu ce matériel ou leur mairie pour obtenir des détails sur le lieu et la façon dont ils devront procéder afin que ce produit puisse être recyclé de manière à préserver l'environnement.
Les utilisateurs professionnels devront contacter leur fournisseur afin de valider les conditions d'éliminations prévues dans le contrat de vente de ce matériel.
Lors de son élimination, ce produit ne devra pas être mélangé avec les autres déchets commerciaux.

TABLE DES MATIERES

I - Contenu de l'emballage **2**

II - Consignes de Sécurité **5**

III - Précautions **7**

IV - Connectiques **8**

V - Touches de contrôle latérales **9**

VI - Réglages de l'écran **10**

A - Sélection des entrées **11**

B - Menu IMAGE **12**

C - Menu OSD **14**

D - Menu FONCTION **16**

E - Menu GÉOMETRIE **18**

F - Menu AUDIO **20**

VII - Résolution de problèmes éventuels **22**

VIII - Caractéristiques techniques **23**

IX - Information sur la persistance d'image **24**

X - Garantie **26**

XI - Conditions de garantie et de service après vente **28**

II - CONSIGNES DE SECURITE

1. Lire attentivement toutes ces instructions.
2. Conserver ces instructions pour un usage ultérieur.
3. Observer ces avertissements et les instructions indiqués sur l'appareil.

Nous distinguons deux types d'instructions relatives à la sécurité :

Avertissement !

La non observation de cette consigne peut entraîner des blessures graves à l'utilisateur du produit.

Avertissement !

Ne jamais ouvrir un moniteur.
S'il nécessite une réparation, contacter notre Service Après Vente.

Tenir le moniteur à l'abri des rayons du soleil et éloigné des appareils produisant de la chaleur.

Ne jamais lancer un objet de quelque nature que se soit contre ce produit.
Cela peut provoquer un choc électrique ou un incendie.

Connecter fermement le câble d'alimentation à la prise murale.
Ne pas utiliser un câble d'alimentation ou une prise murale défectueux ou ayant du jeu.

Ne pas installer ce moniteur à l'extérieur ou à proximité d'un point d'eau.
Ceux-ci peuvent l'endommager, provoquer des incendies ou des chocs électriques.

Ne pas utiliser les liquides de nettoyage pour nettoyer le moniteur.
Ne jamais toucher la prise d'alimentation avec des mains mouillées.

En cas d'orage, débrancher le moniteur et ne pas le toucher.

Débrancher le moniteur quand il n'est pas utilisé pendant une longue durée.

Débrancher le moniteur, s'il dégage de la fumée au fait du bruit et contacter notre Service Après Vente.

Avertissement : Comment réparer ?

Ne pas ouvrir ce produit lorsqu'il est sous tension, risque de choc électrique.
Si l'utilisateur démonte et enlève le couvercle, les dommages résultant pourront être irréparables, rendre le moniteur inutilisable et annuler toute garantie sur le produit.

II - CONSIGNES DE SECURITE

Attention !

La non observation de ces consignes peut entraîner des blessures superficielles à l'utilisateur du produit ou endommager le produit lui-même.

Attention !

Installer le moniteur à distance d'un mur afin d'assurer une ventilation appropriée.

Poser le moniteur sur une surface stable pour éviter tout risque de chute. Ceci pouvant causer de sérieux dommages au moniteur et des blessures à l'utilisateur.

Veillez à ce que les ouïes de ventilation ne soient pas obstruées, comme pas exemple par un rideau, une couverture ou tout autre matériau semblable.

En portant le moniteur, veillez à ne pas endommager le dalle LCD et à ne pas le laisser tomber pour éviter tous dommages.

Avant de porter le moniteur, débranchez au préalable les câbles vidéo et d'alimentation de la prise murale.

Ne pas débrancher la fiche d'alimentation de la prise murale en tirant sur le câble d'alimentation. Ceci peut entraîner une rupture des fils, faire surchauffer le câble et créer un incendie.
Ne pas arracher la prise murale.

Installez votre moniteur à environ 50 cm des yeux à un angle de 0~15 degrés. Une installation trop proche peut provoquer des problèmes de vue.

Ne pas presser la dalle LCD avec vos mains ou avec tout objet dur et / ou pointu.

Pour le nettoyer, débranchez le moniteur. Utilisez un tissu doux imbibé d'eau.

N'employez pas de liquide détergeant pour le nettoyage. Ceci peu causer une altération de la couleur et / ou fissures..

III - PRECAUTIONS

Le cordon d'alimentation est utilisé comme l'élément de déconnexion principal, assurez-vous que votre prise électrique soit située et installée à proximité du matériel, et facilement accessible. Débranchez le moniteur de la prise électrique avant toute manipulation ou entretien.

Déclaration relative aux interférences FCC RF

Ce matériel a été testé et approuvé conforme aux limites assignées à un dispositif numérique de classe B, selon la section 15 des règles de la Federal Communications Commission (FCC). Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nocives dans une installation résidentielle.
Cet appareil ne dépasse pas les limites de la classe B pour les émissions radio des appareils numériques établies dans les règles d'interférences radio du département Canadien des télécommunications.
Ce matériel génère, utilise et peut irradier de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé conformément aux dispositions et aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux communications radio.
Cependant, il n'y a aucune garantie que l'interférence n'arrive pas dans telle ou telle installation. Si cet appareil cause une interférence importante à la réception radio ou télévisée, qui peut être déterminée en éteignant ou en rallumant l'appareil, l'utilisateur est encouragé à tenter de corriger cette interférence par l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- Augmenter l'écart entre cet équipement et le récepteur.
- Connecter le matériel à une prise différente de celle où est connecté le récepteur.
- Consulter un vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.
- Seul les cordons blindés doivent être utilisés.

Enfin, tout changement ou modification fait à l'appareil par l'utilisateur, et non expressément approuvé par le fabricant, peut annuler la garantie concernant cet appareil.

Mesures de réglementation

NOTE POUR LES PAYS MEMBRES OU ASSIMILES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE (CE)
Les matériels portant le marquage CE sont en conformité avec la directive sur la compatibilité électromagnétique (89/336/EEC), (93/68/EEC) et avec celles sur les Basses tensions (72/33/EEC) émises par la Commission de la Communauté Européenne. La Conformité avec ces directives impliques celle aux normes Européennes suivantes :

- EN 55022 : 1998, CISPR 22, CLASS B
- EN 55024 : 1998 IEC 61000-4 SERIES
- EN 61000-3-2 / 2000 & EN 61000-3-3 / 1995 + A1 / 2001

IV - CONNECTIQUES

1 – DC 12V IN

2 – HDMI IN

3 – ENTREE VGA

4 – ENTREE PC STEREO

5 – AUDIO IN
Entrée signal audio stéréo (L+R).

6 – VIDEO1 IN (BNC)
Entrée du Cable composite VIDEO1

7 – VIDEO2 IN (BNC)
Entrée du Cable composite VIDEO2

8 – VIDEO1 OUT (BNC)
Sortie du Cable composite VIDEO2

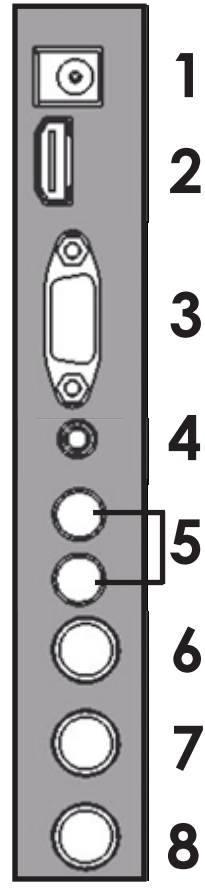

V - TOUCHES DE CONTROLE LATÉRALES

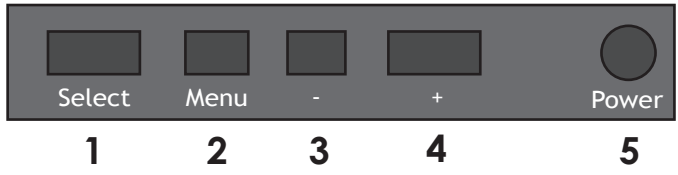

1 – Select
Sélectionne la source d'entrée désirée.

2 – Menu
Ouvre le menu de configuration de l'écran (OSD).

3 – (VOL -)
Diminution du volume sonore /
Retour au Menu précédent.

4 – (VOL +)
Augmentation du volume sonore /
Permet de naviguer dans le menu.

5 - ⏻/I
Marche / Mise en veille.
N.B : A la mise sous tension, quelques secondes sont nécessaires avant que l'image n'apparaisse.

VI - REGLAGES DE L'ECRAN

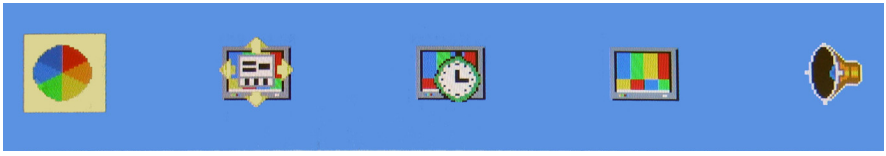

[IMAGE]	[OSD]	[FONCTION]	[GEOMETRY]	[SON]
Menu Image	**Menu de Configuration générale**	**Menu de Configuration interne**	**Menu de Configuration de l'Image**	**Menu de Configuration du Son**

NAVIGATION DANS LES MENUS A L'AIDE DES TOUCHES LATERALES

- Utilisez le bouton MENU pour afficher les différents Menus de réglage.
- Utilisez les flèches « + » et « - » pour naviguer entre les différents Menus.
- Utilisez SELECT pour entrer dans les sous-menus.
- Utilisez les boutons « + » et « - » pour modifier les réglages.
- Utilisez le bouton MENU pour fermer le Menu une fois vos réglages terminés.

NOTE : En l'absence de sources RGB connecté, le Menu FONCTION n'est pas accessible dans sa totalité.

A. SELECTION DES ENTREES

Les entrées peuvent être changées via les onglets VGA, HDMI, AV1 et AV2.
Pressez la touche SELECT quand vous souhaitez changer d'entrée.

Le Menu image permet de régler les paramètres classiques d'affichage.

Table des fonctions du Menu IMAGE

1. CONTRASTE

Ajustement des réglages avec + et -

Réglage du niveau de contraste de l'affichage (entre 0 et 100)

2. LUMINOSITE

Ajustement des réglages avec + et -

Réglage du niveau de luminosité (entre 0 et 100)

3. TEMPERATURE DES COULEURS

Ajustement des réglages avec + et -

Réglage du type de couleur, prédéfini parmi les 4 suivants : STANDARD, CHAUD, FROID, et PERSONNALISE (USER).

Réglages **Personnalisés** du Mode Température des Couleurs : Ces réglages vous permettent de personnaliser la valeur des couleurs.

4. ROUGE

Ajustement des réglages avec + et -

Réglage de l'intensité des rouges (entre 0 et 100)

5. VERT

Ajustement des réglages avec + et -

Réglage de l'intensité des verts (entre 0 et 100)

6. BLEU

Ajustement des réglages avec + et -

Réglage de l'intensité des bleus (entre 0 et 100)

C. MENU OSD

Le Menu OSD permet de régler les paramètres avancés du moniteur.

1. LANGUE

Ajustement des réglages avec + et -

Sélectionne la langue d'affichage du Menu : Anglais, Italien, Français, Espagnol, Portuguais, Allemand, Polonais, Grec ou Chinois.

2. POSITION HORIZONTALE

Ajustement des réglages avec + et -

Déplace horizontalement l'image (entre 0 et 100)

3. POSITION VERTICALE

Ajustement des réglages avec + et -

Déplace verticalement l'image (entre 0 et 100)

4. DUREE AFFICHAGE

Ajustement des réglages avec + et -

Durée d'affichage du Menu, lorsque celui-ci n'est plus utilisé. (entre 5 et 60 secondes)

5. TRANSPARENCE

Ajustement des réglages avec + et -

Opacité d'affichage de la fenêtre de menu (entre 0 et 100)

6. RÉTRO ÉCLAIRAGE

Ajustement des réglages avec + et -

Intensité du rétroéclairage, prédéfini parmi les 3 suivants : Bas (low), Moyen (medium), et Haut (high).

7. REMISE Á ZERO

Utiliser avec la touche +

Réinitialise les paramètres par défaut.

D. MENU FONCTION

Le Menu FONCTION permet de régler les fonctionnalités avancées de votre moniteur.

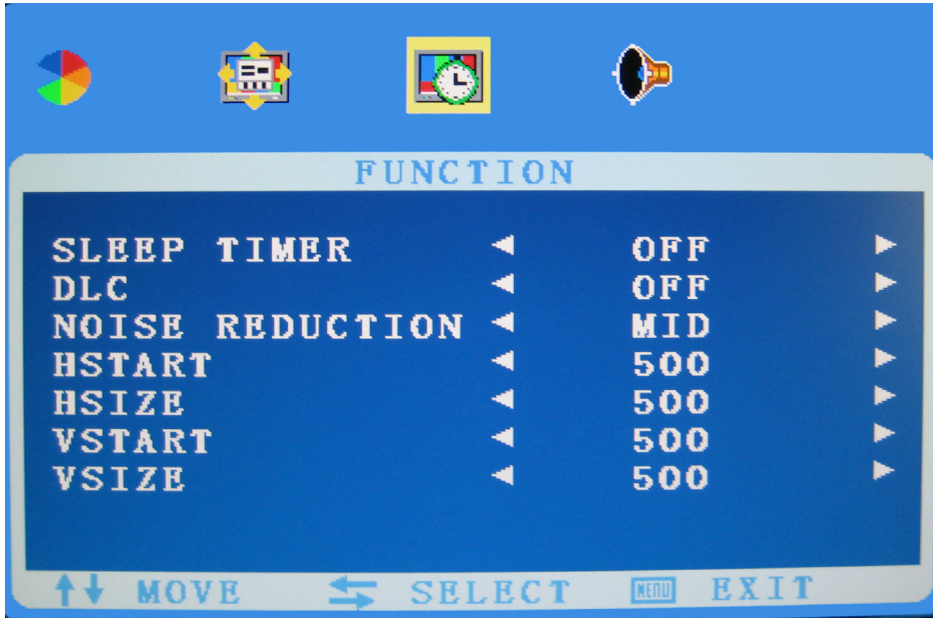

1. MISE EN VEILLE AUTOMATIQUE

Ajustement des réglages avec + et -

Eteint automatiquement le moniteur après une durée déterminée.
Réglages possibles : Fonction arrêtée (off) / 15 minutes / 30 minutes / 45 minutes / 60 minutes)

2. DLC

Fonction non disponible sur votre moniteur.

3. RÉDUCTION DU BRUIT

Ajustement des réglages avec + et -

Affine le grain de l'image en atténuant le bruit résiduel.
Réglages possibles : Fonction éteinte, basse, moyenne ou élevée (OFF / LOW / MID / HIGH).

3. POSITION DU MENU

Ajustement des réglages avec + et -

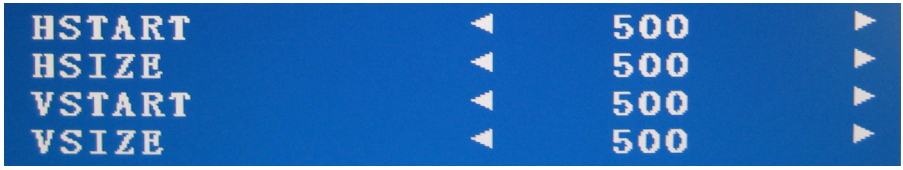

Ajuste la position de la fenêtre de menu dans l'écran.

E. MENU GEOMETRIE

Le Menu GEOMETRY permet de régler la position de l'image sur l'écran.

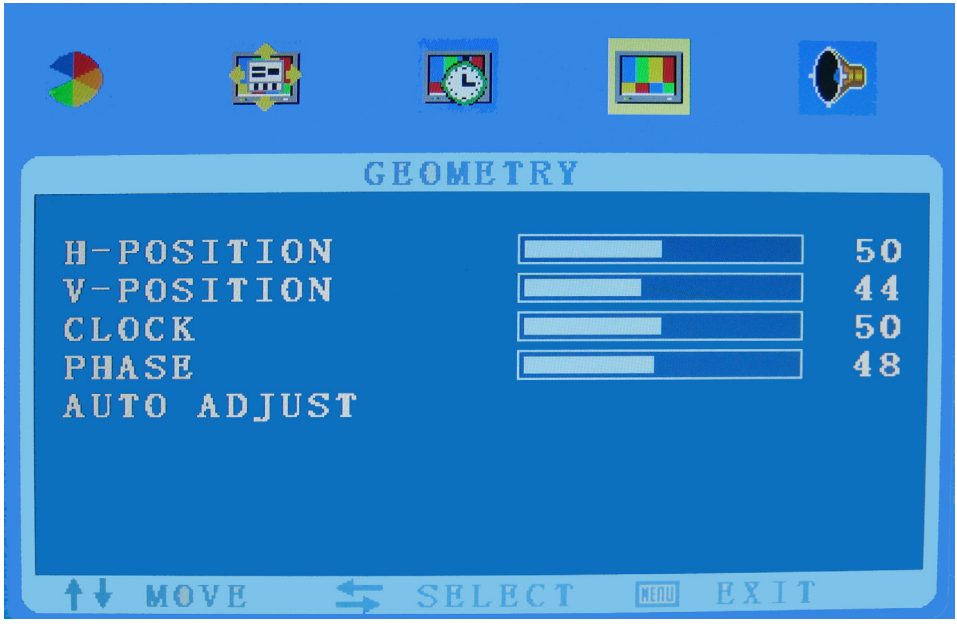

1. POSITION HORIZONTALE

Ajustement des réglages avec + et -

Règle la position de l'image horizontalement.

2. POSITION VERTICALE

Ajustement des réglages avec + et -

Règle la position de l'image verticalement.

3. FRÉQUENCE

Permet d'optimiser la qualité de l'image. Ajustement avec + et -

Augmentez ou diminuez la valeur pour réduire les barres verticales et horizontales en arrière-plan de l'écran.

4. PHASE

Permet d'optimiser la qualité de l'image. Ajustement avec + et -

Phase d'horloge : augmentez ou réduisez la valeur pour limiter la distorsion vidéo et le tremblement de l'image.

5. RÉGLAGE AUTOMATIQUE

Utilisez avec la touche +

Règle automatiquement les paramètres de votre écran.

F. MENU AUDIO

Le Menu AUDIO permet de régler les paramètres sonores.

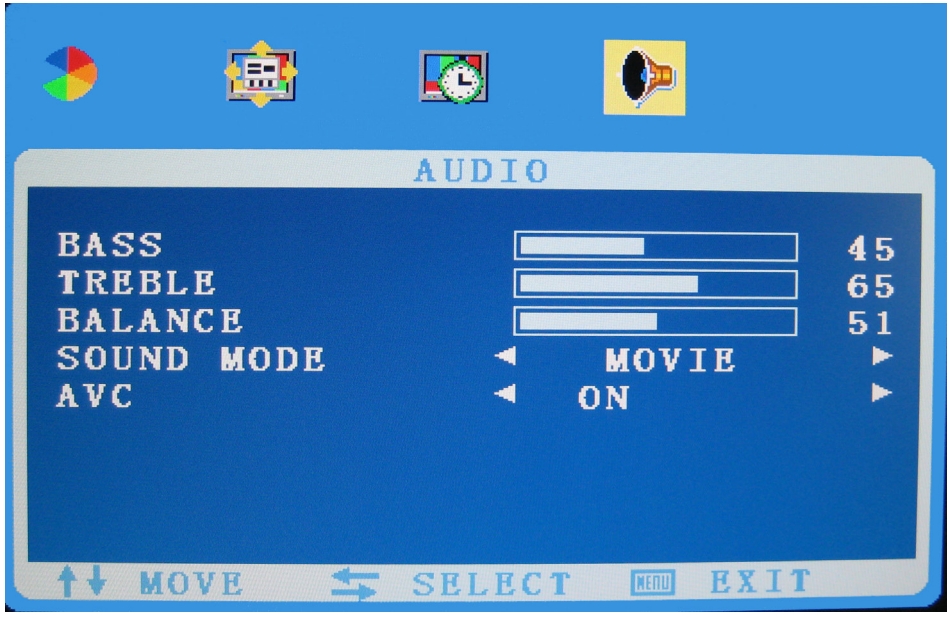

1. BASSES

Ajustement des réglages avec + et -

Règle les basses diffusées. (de 0 à 100)

2. AIGUS

Ajustement des réglages avec + et -

Règle les aigus diffusées. (de 0 à 100)

3. BALANCE

Ajustement des réglages avec + et -

Règle l'équilibre de son diffusé entre le haut parleur droit et le haut parleur gauche. (de 0 à 100)

4. MODE SON

Ajustement des réglages avec + et -

Ajuste les règlages sonores pour les adapter à différents fichiers. (Standard, Utilisateur, Film, Musique)

5. CONTROLE AUTOMATIQUE DU VOLUME (automatic volume control)

Ajustement des réglages avec + et -

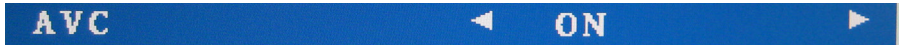

Règle automatiquement les paramètres de diffusion du son sur votre moniteur.

VII - RÉSOLUTION DE PROBLÈMES ÉVENTUELS

1- PAS D'IMAGE A L'ECRAN

Veuillez contrôler la couleur du témoin de fonctionnement LED :

- **Rouge :** La LED doit être rouge lors du fonctionnement normal de l'appareil, dans le cas contraire, vérifiez tous les branchements (HDMI, VGA, BNC 1, BNC 2). Vérifiez que l'écran n'est pas réglé sur une source qui ne serait pas connectée. Si le problème ne peut être résolu, veuillez contacter votre Service Après-vente.
- **Violet :** Vérifiez que l'écran n'est pas éteint ou en mode veille en appuyant sur le bouton Power.

A défaut, vérifiez la connexion électrique.

- **Pas de lumière :** Vérifiez l'alimentation de votre prise secteur. Au besoin, essayez un autre cordon d'alimentation.

2- PROBLEME DE COULEUR :

Si vous avez un problème de déviation de couleur (rouge, vert ou bleu), veuillez vérifier que le câble de la source (non fournit) soit connecté correctement. Une broche abîmée ou manquante du câble de liaison peut entraîner une perte de signal ou une mauvaise connexion.

Maintenance :

Si la qualité d'image du moniteur est faible et ne peut être améliorée par les réglages, veuillez vérifier la bonne qualité de tous les branchements et de toutes les connexions.

Les réparations doivent être effectuées par un technicien qualifié disposant du matériel et des compétences nécessaires. Le non respect des conditions d'utilisation peut entraîner une baisse de la qualité du moniteur LCD.

Veillez à respecter les conditions suivantes :
Température Ambiante : 0~40°c. Taux d'humidité : 10~85%.

En cas d'affichage prolongé d'une image fixe, un phénomène de marquage de dalle peut apparaître, ayant pour conséquence une persistance résiduelle de l'image. Pour réduire ce phénomène, veillez à activer le mode « CHANGEMENT DE LIGNE », afin de bénéficier de la technologie « Anti-marquage », qui préserve la qualité d'affichage de votre écran.

VIII - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

AFFICHAGE			
Taille	15''	17''	19''
Technologie	LCD Hard-coating (3H). Non-Glare Treatment		
Résolution	1024 x 768	1280 x 1024	
Pixel Pitch	0.294 x 0.294 mm		
Luminosité	300 cd/m²		
Ratio de contraste	500:1		
Aspect Ratio	4:3	5:4	
Angle de vue(H/V)	150°/160°		
Couleurs	16,7 Millions		
Temps de réponse	8 ms		
Durée de vie de la lampe	50 000 heures		
MECANIQUE			
Dimension du moniteur L x H x P (sans / avec pied)	345 x 26 x 48 mm 345 x 341 x 193 mm	388 x 316 x 59 mm 388 x 376 x 208 mm	423 x 346 x 61 mm 423 x 405 x 239 mm
Poids net	4 kg	5 Kg	5,8 Kg
Consommation Marche	< 25 W		
Alimentation	Externe AC 100 ~ 240V (50/60Hz). DC 12V/ 3A		

IX - INFORMATION SUR LA PERSISTANCE D'IMAGE

La Persistance d'Image sur un écran LCD est l'équivalent d'une « brûlure d'écran » sur un écran Plasma.
Contrairement à la « brûlure d'écran », le marquage (Persistance d'Image) sur module LCD est généralement temporaire.

Causes

Les cristaux liquides sont à l'Etat naturel « non excité ». Lorsqu'une tension est appliquée, ils se réorganisent pour bloquer certaines ondes lumineuses. Lorsque la tension électrique ne varie pas pendant une durée de quelques heures à quelques jours (affichage d'une image issue d'un Quad ou Tableau d'Information Passagers) les cristaux liquides peuvent développer une tendance à rester figés dans une position.
Cette tendance très légère à rester figé dans une position peut faire varier l'affichage de plusieurs tonalités et le faire ressembler à un traditionnel « Burn-In » sur des écrans classiques à phosphore (CRT, Plasma…).
Le résultat est une image résiduelle «fantôme» de l'image précédente quand l'image est changée.
En fait, la cause de persistance d'image sur LCD est la même que celle de « Burn-In Phosphore » à savoir, une utilisation non uniforme des pixels de l'écran.
Ce phénomène peut être dû à l'accumulation d'impuretés ioniques à l'intérieur du LCD comme à une charge électrique accumulée à proximité des électrodes du module LCD, charge alors visible dans l'image affichée.
Habituellement, la Persistance d'Image est temporaire, mais elle peut devenir permanente.
Bien que la Persistance d'Image des écrans LCD se produise après une période plus longue que sur les traditionnels CRT ou Plasma. La persistance peut apparaitre même si l'affichage est utilisé correctement.
Actuellement, la technologie LCD est la meilleure pour retarder manière significative la persistance d'image.
Voici quelques conseils qui peuvent vous aider à réduire le risque d'apparition d'un phénomène de Persistance d'Image sur un écran LCD.

Conseils Prevention / Traitement

La Persistance d'Image peut habituellement être réduite en permettant aux cristaux liquides de revenir à leur état « non excité ». En d'autres termes, la mise en veille d'un écran LCD pendant quelques heures à quelques jours peut permettre aux cristaux liquides de revenir à leur état d'origine et d'éliminer ainsi la Persistance d'Image.

Mise en Veille ou Hors Tension

Nous recommandons de faire passer l'écran en mode veille ou hors tension lorsque vous ne l'utilisez pas ; en effet, laisser l'appareil en marche, même avec un écran vide (noir) réduit la durée de vie du produit.

La mise en veille de l'écran pendant 6 à 8 heures par jour peut considérablement prolonger la durée de vie du produit et de minimiser la persistance d'image.

IX - INFORMATION SUR LA PERSISTANCE D'IMAGE

La mise en veille des moniteurs Ipure® peut être réalisée simplement à l'aide de la télécommande (moniteurs série STANDARD) ou encore avec les boutons de commande en façade.
En mode RVB, la fonction « écran de veille » du système d'exploitation peut également être utilisée pour minimiser les risques de Persistance d'Image.

Image Fixe

Une image fixe ne doit pas être affichée pendant une longue période.
Même si l'image est changée régulièrement puis de nouveau fixe, à long terme la persistance d'image peut se produire. (« Image cyclique »).

Ratio d'Aspect

Si le ratio d'aspect du signal n'est pas le même que celui du module LCD, l'image doit toujours être mise à l'échelle pour remplir l'écran entier. Un exemple de ceci serait une image vidéo 4:3 affichée sur un écran LCD 16:9. (Les bordures noires non utilisées pourraient persister lorsque l'image sera modifiée) .

Niveau de luminosité

La luminosité de l'écran LCD peut également affecter la durée de vie du produit et le risque de Persistance d'Image.
Réduire la luminosité à 50% réduit le niveau de température interne et permet à l'affichage d'être réajusté par la suite lorsque le niveau de luminosité diminue dans le temps.
Nous recommandons cela dans les installations à faibles niveaux de lumière ambiante ou lorsque l'intensité de la luminosité ambiante peut être ajustée.

Modèles d'image

Deux zones à contraste élevé ne devraient pas être placées côte à côte dans une image fixe. Ce type de juxtaposition accroit le risque d'apparition de persistance d'l'image en raison de la différence importante de la charge électrique du Cristal Liquide dans ces zones adjacentes. (Exemple : Quad : croix / numéro de caméra blanc sur fond noir ou inversement)

L'utilisation de couleurs complémentaires peut également réduire le risque de persistance d'image et doit être utilisé chaque fois que possible.
Une fois que la Persistance d'Image est apparue, il n'y a pas de méthode fiable pour calculer le temps qu'il faudra pour faire disparaitre le phénomène.
Les facteurs tels que la température ambiante et ses variations, la ventilation, les modèles d'image ainsi que la durée d'affichage conditionnent le temps qu'il faudra au phénomène pour disparaitre.

GARANTIE NATIONALE CONSTRUCTEUR
Ipure ®

Cher(e) Client(e),

Vous venez d'acquérir un produit IPURE®, nous vous remercions de votre confiance.
Nous nous efforçons de tout prévoir pour qu'il vous rende entière satisfaction.
Si malgré tout, vous deviez rencontrer un problème, inutile de vous déplacer. Il vous suffit de vous rendre sur notre site internet, rubrique « Support & services » pour d'un « clic », entrer en contact avec notre service client (Assistance et Service Après-Vente).

Pour pouvoir bénéficier de la garantie sur nos produits, il convient impérativement de conserver une preuve d'achat du produit, ainsi que L'EMBALLAGE D'ORIGINE (carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

Déclaration de Panne ou Demande D'Assistance au Service Client

Avant toute demande de support et afin de vous éviter pertes de temps et démarches inutiles, assurez-vous d'avoir bien lu la notice d'utilisation et d'en avoir respecté toutes les recommandations. En cas de dysfonctionnement caractérisé de votre appareil et dans la nécessité d'entrer en relation avec notre Service Après-Vente, inutile de vous déplacer ou de téléphoner, rendez-vous simplement à la rubrique « Support et Services » de notre site internet et cliquez sur « Demande de support » : http://www.ipure.eu/support.php

Attention, pour traiter au mieux votre demande et vous proposer une résolution rapide, il est important de vous munir des informations et documents suivants :

- Votre nom
- L'adresse ou se trouve le produit
- Votre numéro de de téléphone
- la marque du produit
- le type de produit
- le modèle
- le n° de série commençant par I
- la date d'achat du produit ainsi qu'une preuve d'achat
- la nature de la panne

X - GARANTIE

Vous recevrez dans les jours suivants votre demande, un appel ou courriel de notre service vous précisant la prise en charge de votre produit et l'envoi d'un document d'autorisation de retour produit. Les modalités de retour vous seront également précisées lors de ce contact. Pour un traitement dans les délais normaux, il est impératif de faire figurer le document d'autorisation de retour produit, visible sur l'emballage du produit. En l'absence de ce document, votre produit ne pourra être traité normalement.

Produit défectueux à réception

En de rares occasions, un produit neuf Ipure® peut vous être livré en état de non-fonctionnement. Nous travaillons pour éviter ce genre de situations mais cela arrive tout de même quelquefois.
Dans les 8 Jours qui suivent votre achat, au cas où un problème de fonctionnement surviendrait, nous vous remercions de ramener votre produit au lieu où vous l'avez acheté, c'est le moyen le plus rapide et le plus efficace pour remplacer votre produit neuf.

Au cas où vous préféreriez passer par Ipure® pour ce remplacement, nous vous remercions de contacter notre Service Apres Vente en vous rendant simplement à la rubrique «Support et Services» de notre site internet et cliquez sur « Demande de support » : http://www.ipure.eu/support.php, Nous vous remercions de noter que la fourniture d'une preuve d'achat originale sera impérative pour faciliter le remplacement d'un produit Ipure® défectueux. A la suite de ce contact, nous vous informerons des modalités de retour et de replacement de votre produit neuf.
Le produit défectueux à réception devra être conditionné dans son emballage d'origine avec l'ensemble de ses accessoires (Carton, mousse, accessoires et plastique d'emballage).

Réparations – Garantie

Ceci concerne les produits défectueux à partir de la deuxième utilisation ou au-delà de 8 jours postérieurs à la livraison, et dans des conditions normales d'utilisation.
Le délai de validité de la garantie ainsi que ses modalités d'application, sont indiqués par votre vendeur au moment de la commande de l'article et/ou lors de sa livraison. Vous pouvez également consulter les modalités d'application de la garantie sur le site http://www.ipure.eu/, reportez-vous à la page « Nos garanties » du site pour connaître le niveau de garantie de votre produit.

Droits légaux et autres

Ipure® ne donne aucune autre déclaration de garantie en plus de la présente. Tout autre droit légal ou contractuel, y compris contre le vendeur du produit, est exclu si Ipure® a assuré les prestations conformes à cette garantie. Cette garantie ne compromet ou n'influence pas les droits de garantie légaux ou autres droits contractuels du client envers son vendeur. Le client peut faire valoir ces droits au lieu de la garantie consentie ici.

XI - CONDITIONS DE GARANTIE ET DE SERVICE APRES VENTE

Préalablement à la signature du bon de commande, le vendeur indiquera à l'acheteur les installations nécessaires pour assurer le branchement et la mise en service de l'appareil.

Article 1 / garantie légale
A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art. 1641 et suivant du Code Civil – article L211-1 du Code de la Consommation). Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un « bref délai » à compter de la découverte du défaut caché (art. 1648 du Code Civil).

NOTA : en cas de recherche de solutions amiables et préalablement à toute action en justice, il est rappelé qu'elle n'interrompt pas le « bref délai ».
La réparation des conséquences du défaut caché, lorsqu'il a été prouvé, comporte selon la jurisprudence :
- soit la réparation de la panne totalement gratuite de l'appareil, y compris les frais de main-d'œuvre et de déplacement au lieu de la mise en par le vendeur ;
- soit son remplacement ou le remboursement total ou partiel de son prix au cas où l'appareil serait totalement ou partiellement inutilisable, et l'indemnisation du dommage éventuellement causé aux personnes ou aux biens par le défaut de l'appareil. La garantie légale due par le vendeur n'exclut en rien la garantie légale due par le constructeur.

Article 2 / garantie constructeur
Dès sa mise sous tension sur une installation conforme, et après constat qu'il est en état de fonctionner comme l'indique le constructeur, cet appareil est couvert par les conditions de garantie suivantes :

NATURE
La garantie constructeur a pour objet d'assurer le bon fonctionnement des appareils ayant subi une panne d'origine interne ; il couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'œuvre et le cas échéant le transport.

CONDITIONS PARTICULIERES
Le garantie constructeur ne donne droit à aucune indemnité en espèce ou en nature. Toute période d'immobilisation du bien au moins 7 jours viendra s'ajouter à la durée de garantie restant à couvrir à la date de la demande d'intervention client ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause si cette remise à disposition est antérieure à la demande d'intervention.

REMPLACEMENT OU REMBOURSEMENT DE L'APPAREIL
En cas de sinistre total (c'est-à-dire lorsque la valeur de l'appareil, vétusté déduite, est inférieure au coût de remise en l'état), l'indemnisation sera calculée au jour du sinistre, sur la base du prix d'achat initial de l'appareil, vétusté déduite (2% par mois à partir du jour de l'achat). Dans ce cas la perte de l'appareil entraînera nécessairement la fin de la garantie constructeur.

NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE
• La mauvaise utilisation, emploi abusif ou toute autre faute du client ou d'un tiers, en particulier en cas de non-respect des instructions du manuel d'utilisation.
• Les défauts ou variations du courant électriques ou des circuits électriques, de la climatisation ou autres conditions ambiantes.
• Les défauts de pixels si ils sont en deçà du seuil de tolérance indiqué sur la fiche technique du produit.
• Les produits dont le numéro de série a été endommagé, modifié ou éliminé.
• Les conditions d'utilisation anormales, y compris présence de fumée (par ex. fumée de cigarette) et de poussière.
• Les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur et de main-d'œuvre relatifs à un dommage non garantie ou non constaté par le service après vente Ipure®.
• Les dommages occasionnés à l'appareil par incendie, explosion, foudre, inondations, surtension EDF pour autant qu'ils prennent naissance dans d'autres biens que l'appareil lui-même.
• Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive.
• Les dommages ayant pour origine une cause externe à l'appareil : choc, chute, mauvaise utilisation, erreur de manipulation, etc., humidité entraînant une corrosion ou une chaleur anormale.
• Les dommages résultant d'utilisation d'énergie d'emploi ou d'installations non-conformes aux prescriptions du constructeur.
• Les pannes afférentes aux accessoires tels que antenne, câble d'alimentation, casque d'écoute, les membranes des enceintes acoustiques, les câbles de liaison entre les appareils, les pièces de caoutchouc, les pièces en verre ou en plastique, les télécommandes.
• Les dommages d'ordre esthétique n'altérant pas le bon fonctionnement de l'appareil, sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le constructeur.
• Les parties extérieures : vernis, laque, peinture.
• Les frais de déplacement consécutifs à une demande d'intervention non justifiée.
• Toute réparation de fortune ou provisoire restant à la charge du client qui supporterait en outre, les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant.
• La main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par la garantie constructeur.

Article 3 / litiges éventuels
En cas de difficulté dans l'application de la présente garantie, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide : d'une association de consommateurs, ou d'une organisation professionnelle de la branche, ou de tout autre conseil de son choix, en nous écrivant à l'adresse suivante : SCEI - 1ère Avenue, 2ème Rue - BP 581 ZI Carros - 06510 CARROS
. Il est rappelé que la recherche de solution amiable n'interrompt pas le « bref délai » de la garantie légale (voir art. 2) ni la durée de la garantie constructeur. Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des tribunaux, le respect des dispositions des conditions de garantie suppose :
- que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur ;
- que l'acheteur utilise l'appareil de façon normale ;
- que pour les opérations nécessitant une haute technicité, aucun tiers non agréé par le vendeur ou le constructeur n'intervienne pour réparation sur l'appareil (sauf en cas de force majeure ou carence prolongée du vendeur).

NON EXECUTION DUE A DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES
Nous nous engageons à mobiliser tous les moyens dont nous disposons pour effectuer l'ensemble des prestations d'assurance prévues dans les présentes conditions de garantie. Cependant nous ne pourrons être tenus pour responsable ni de la non exécution ni des retards provoqués par :
• La guerre civile ou étrangère déclarée ou non.
• La mobilisation générale.
• La réquisition des hommes et du matériel.
• Les autorités.
• Toute acte de sabotage ou de terrorisme commis dans le cadre des actions concertées.
• Les conflits sociaux tels que : grèves, émeutes, mouvements populaires, lock-out, etc.
• Les cataclysmes naturels (inondations, tremblement de terre…).
• Les effets de la radioactivité
• Tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution des présentes conditions de garantie.
• La désintégration du noyau atomique.

Loi « Informatique et liberté » :
Les informations demandées ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux besoins de la gestion. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de la société SCEI et dans les conditions prévues dans la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

pure®
think design, ergonomy and technology